

**SEANCE DU 13 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six et le lundi treize avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 09/04/2026 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jérôme COTRET, Corinne BECQUET, Denis SALLÉ, Dominique VETEAU, Jean-Michel MORISOT, Michel DESMOLLES, Fabienne LENHOF, Didier BRUNET, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Sébastien ROLLAND.

Absents excusés : Edith NAVION donne pouvoir à Jean-Michel MORISOT, Lucas FERRAND donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE.

Secrétaire de séance : Jean-Michel MORISOT.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 30/03/2026 est lu et approuvé à l'unanimité.

**Délibérations :**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VOTE le Compte Financier Unique (CFU) 2025 présentant un excédent de 248 206.53 €  
Délibération 7-1-2026-NF-025

- DECIDE l'affectation du résultat 2025  
Délibération 7-1-2026-NF-026

- est informé du montant brut des indemnités des élus perçues en 2025

- APPROUVE le budget primitif 2026  
Délibération 7-1-2026-NF-027

- MAINTIENT les taux de fiscalité directe locale  
Délibération 7-2-2026-NF-028

- APPROUVE les orientations et modalités de mise en œuvre du droit à la formation des élus  
Délibération 5-6-2026-NF-029

**Informations et questions diverses**

- M. le Maire transmet la demande de l'association des chasseurs d'occuper la totalité du local de l'ancien terrain de foot au lieu d'une partie. Il explique que, en échange de cette mise à disposition, l'association entretient le bâtiment et sécurise les lieux. Depuis le début de cet arrangement, « tout se passe en bonne intelligence ». L'ensemble des membres du Conseil municipal est d'accord pour une mise à disposition totale du local à l'association de chasse.
- M. le Maire rend compte de l'élection du président et des vice-présidents de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI).
- Mme CHMIELARSKI informe les conseillers municipaux de la publication de la brochure Statut de l'élu(e) local(e) par l'Association des Maires de France (AMF). Chacun peut le télécharger gratuitement sur le site internet de l'AMF.
- M. DESMOLLES expose l'idée de service de ramassage des encombrants chez les personnes en incapacité physique de les évacuer par les conseillers municipaux. Il lui est répondu que l'organisation de ce service devra être très précise. Une information pourra être diffusée dans le Petit journal quand ce service sera en place.
- M. DESMOLLES évoque un article paru dans la Nouvelle République sur l'aide apportée par la Région dans la mise en place d'un service d'autopartage. M. le Maire lui répond qu'il faut se rapprocher de la communauté de communes qui a la compétence « mobilité ».
- M. COTRET s'occupe de trouver un parquet pour le bal populaire du 14 juillet. Il prévient qu'il faudra des bras pour le décharger, le monter et démonter, le recharger.
- M. le Maire informe les conseillers municipaux que les agents techniques ont rénové les deux terrains de pétanque à la Blardière.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h40.

Affiché le 16/04/2026  
Transmis à la préfecture le 16/04/2026